

Formulaire Subvention activités physiques

20 % des coûts d'inscription à diverses activités sportives non disponibles en cette municipalité, jusqu'à concurrence de 100 \$ par année et par enfant d'au plus 17 ans.

CONDITIONS POUR RECEVOIR LA SUBVENTION:

- Être résident de Sainte-Marthe ;
- Présenter une copie de la facture avec preuve de paiement ;
- Accepter de fournir (sur demande) une preuve de résidence de l'enfant ;
- Compléter et signer le formulaire de réquisition de paiement ;

FORMULAIRE DE REQUISITION	
Nom :	Téléphone : _()
Adresse :	
Sainte-Marthe	<u> </u>
Courriel :	
Nom de l'enfant :	
Date de naissance :	
Description de l'activité :	
Date début de l'activité :	Date fin :
Montant total :	
Réservé à l'administration	
Montant utilisé depuis le début de l'année :	
Montant réclamé : x 20% =	
Résolution : 15-12-192	0